

BAC PRO

Technicien constructeur bois



Le titulaire de ce bac pro intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente réalisés en bois et composants dérivés.

Son activité consiste à :

- préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et des normes de la construction bois. Il s'appuie aussi sur les contraintes de l'entreprise ;
- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de préfabrication et de mise en œuvre de la charpente et de la construction bois ;
- organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier de construction bois dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

Débouchés

Il exerce son activité dans les entreprises artisanales ou industrielles qui fabriquent et installent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés dans les domaines du bâtiment, de l'habitat et de l'environnement.

Métier(s) accessible(s) :

- agenceur(euse) de cuisines et salles de bains
- charpentier(ière) bois
- menuisier(ière)

Accès à la formation

Après la 3^e, seconde professionnelle Métiers du bois et de l'ameublement.

Qualités requises :

- créativité et technicité
- connaissances informatiques
- maîtrise du dessin et des logiciels spécialisés
- organisation
- fibre commerciale

Programme

Disciplines et activités	Durée horaire annuelle	Durée horaire Hebdomadaire*
Enseignements professionnels	384 h	13h45
Economie-gestion	28 h	1h
Prévention-santé-environnement	28h	1h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	50h	1h45
Enseignements généraux		
Français, histoire-géographie, éducation civique	126h	4h30
Mathématiques Sciences physiques et chimiques	116h	4h
Langue vivante	60h	2h
Arts appliqués-cultures artistiques	28h	1h
EPS	75h	2h ou 3h
accompagnement personnalisé	70h	2h30

*Horaire hebdomadaire moyen

Descriptif des enseignements professionnels

Analyse technique d'un ouvrage : choisir et justifier les solutions techniques, établir les plans d'exécution, les quantités de matériaux et composants.

- Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier : décoder et analyser les données opératoires et de gestion, établir le processus de fabrication et produire les documents de suivi de chantier.
- Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise : animer une équipe de travail, communiquer avec les différents partenaires, rendre compte du déroulement des activités de fabrication et de mise en œuvre sur chantier.
- Fabrication d'un ouvrage : assurer la sécurité des postes de travail, préparer les matériaux, effectuer les

calculs de dimension et de géométrie des éléments, conduire les opérations de taille, d'usinage, d'assemblage, de finition et traitement, assurer la maintenance des matériels.

- Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier : conduire les opérations de sécurité, contrôler la conformité, approvisionner le chantier, lever les structures, gérer l'environnement, assurer la maintenance périodique des ouvrages.

Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :

- Epreuve scientifique et technique :
 - analyse technique d'un ouvrage, coeff. 3.
 - mathématiques et sciences physiques, coeff. 2.
 - travaux pratiques de sciences physiques, coeff. 1.
- Epreuve de technologie : préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier, coeff. 3.
- Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :
 - réalisation et suivi des ouvrages en entreprise, coeff. 3.
 - fabrication d'un ouvrage, coeff. 3.
 - mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier, coeff. 2.

Domaine général :

- Langue vivante, coeff. 2.
- Français, coeff. 3.
- Histoire géographie, coeff. 2.
- Education artistique, arts appliqués, coeff. 1.
- Education physique et sportive, coeff. 1.

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) :

- Langue vivante
- Hygiène, prévention, secourisme

Statistiques

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 14 candidats inscrits, 14 présentés, 12 admis (soit 85.71% de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 19 candidats inscrits, 19 présentés, 172 admis (soit 89.47% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 12 candidats inscrits, 11 présents, 7 admis (soit 63,64% de réussite).

En 2017, dans l'académie de Montpellier : 22 candidats inscrits, 21 présentés, 11 admis (soit 52.38% de réussite).

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.
- Brevet de technicien supérieur (BTS) Charpente-couverture

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Où se former

11 Narbonne

Lycée professionnel Louise Michel (*Public*)

30 Beaucaire

Lycée professionnel Paul Langevin (*Public*)

34 Montpellier

Lycée professionnel Léonard de Vinci (*Public*)

48 Saint-Chély-d'Apcher

Lycée privé Sacré Cœur (*Privé sous contrat*)

66 Perpignan

CFA du BTP **A**

A Formation en apprentissage

Pour en savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Zoom sur les métiers « Les métiers du bâtiment »
- Fiches métiers « BTP, architecture, urbanisme »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Sur internet

www.onisep.fr

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.